

## Comment la prison prévient la récidive et prépare à la réinsertion

Ouvert progressivement en 2009 et 2010, le Quartier nouveau concept (QNC) de la prison de Meaux-Chauconin prépare les détenus à la sortie, à l'occasion de sessions de quelques semaines.

**P**révenir la récidive, préparer la sortie d'un détenu : c'est l'essence même du Quartier nouveau concept de la prison de Meaux-Chauconin. Situé dans des bâtiments à part, à deux pas du centre pénitentiaire baptisé quant à lui « le grand quartier »-, le « QNC » a ouvert progressivement ses portes en 2009 et 2010.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une structure novatrice et même originale en France. A l'origine, l'établissement devait accueillir des mineurs mais il a changé de vocation en cours de route et est aujourd'hui consacré à la réinsertion. « Dans une prison surpeuplée, il est difficile de faire de la qualité. Dans une unité plus petite comme celle-là, les intervenants ont forcément une observation plus fine », souligne Christophe Debarbieux, le directeur de la prison.

Le lieutenant Véronique Georges est la responsable du QNC, où peuvent être hébergés jusqu'à 60 détenus en semi-liberté. Logés dans des bâtiments dédiés, ils y dorment la nuit et sont autorisés à sortir le jour, pour travailler. A quelques pas d'eux, dans une autre partie du QNC, sont accueillis dix détenus au sein du « Quartier courtes peines » et dix autres détenus au sein du « Quartier peines aménagées », qui ont la chance de bénéficier d'une prise en charge resserrée.

« Ces détenus sont tous volontaires, même si nous ne recevons pas beaucoup de candidatures spontanées. C'est nous qui allons les chercher dans le grand quartier, en organisant des informations collectives », indique Véronique Georges. Pour prétendre à intégrer la petite structure, dans lesquelles ils suivront des sessions de plusieurs semaines, les détenus doivent remplir trois conditions : être condamné, avoir moins de deux ans de peine à purger et rédiger une lettre de motivation. Ils sont sélectionnés par une commission pluridisciplinaire, qui réunit des surveillants et des agents du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Ceux qui rejoignent le « Quartier courtes peines » présentent une problématique liée à l'alcool, aux stupéfiants ou à la violence. Le planning est dense : théâtre, boxe, taï-chi, citoyenneté, scolaire, bibliothèque... Mais la colonne vertébrale de leur session, c'est la rencontre avec des conseillers d'insertion chargés de la prévention de la récidive. Un des

directeurs du SPIP, Rodolphe Mangel, précise : « Au sein de ce groupe de parole, les détenus réfléchissent sur leur passage à l'acte et font un travail d'introspection ». Les détenus orientés vers le « Quartier peines aménagées » vont quant à eux monter un projet de sortie, avec l'aide du SPIP. L'accent est mis sur les rencontres avec la mission locale de Meaux. Ils apprennent à rédiger un CV, à effectuer des démarches administratives, à trouver une formation... A la fin de chaque session, un bilan est établi et le juge d'application des peines est saisi d'une demande d'aménagement.

« L'avantage au QNC, c'est que nous sommes plus nombreux qu'au grand quartier : il y a 36 surveillants affectés à cette structure. Nous connaissons bien nos détenus. Aucune de leur question ne reste sans réponse », souligne Véronique Georges. « J'ai vraiment l'impression de faire mon métier et de servir à quelque chose ». Même écho du côté de Marie-Rolande Martins, autre directrice du SPIP : « Certains détenus qui auraient posé problème au grand quartier n'en posent aucun au QNC. Ils bénéficient d'un suivi étroit. Nous avons le temps de travailler sur la prévention de la récidive, qui est le cœur de notre métier ».

Le Parisien



Promoted

0:31

*JETCOST*

Nos astuces pour des billets  
d'avion à petits prix

Michael Flynn, pro-Russes et  
bref conseiller à la sécurité

Villejuif : l'anir  
devra payer 3

Powered by

Recommended by